

DATE : Le lundi 25 septembre 2023
 HEURE : 19 H 00
 LIEU : Au salon du personnel de l'école Jean-Leman

PRÉSENCES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Personnel Enseignant	Présent(s)	Absent(s)	Membres Parents	Présent(s)	Absent(s)
Isabel Girard	✓		Emmanuelle Tardif	✓	
Catherine Deschênes	✓		Véronique Brouillette		✓
Benoit Bisson	✓		Carl Simard	✓	
Mélanie Lussier	✓		Jessica Girard Landry	✓	
Personnel enseignant substitut			Céline Huot	✓	
Annie Longtin		✓	Émilie Poirier	✓	
Mylène Fortin		✓	Membres parents substitués		
Personnel de soutien			Viviana Del Rio	✓	
Fany Lévesque	✓		Mina Moussa		✓
Service de garde			Membres de la communauté		
Rachel Poirier	✓		Vacant		✓
La direction					
Sophie Tougas	✓				
Isabelle Hammarrenger	✓				

1. Mot de bienvenue

Mesdames Tougas et Poirier souhaitent la bienvenue à tous.

2. Adoption de l'ordre du jour

(CÉJL.23-24-351)

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Girard d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Suivi et adoption du procès-verbal de la séance du 15 juin 2023

(CÉJL.23-24-352)

Mme Huot questionne M. Simard pour avoir des précisions par rapport à sa participation au Grand Défi Pierre Lavoie.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Poirier d'adopter le procès-verbal du 15 juin 2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Questions du public

Aucun membre du public n'est présent.

5. Élection au poste de président(e) et vice-président(e) (art. 56)
5.1 Élection à la présidence

Des élections doivent avoir lieu pour choisir un président et un vice-président pour le conseil d'établissement.

5.2 Mise en candidature

Mme Poirier propose sa candidature à titre de présidente du conseil d'établissement.

Aucune autre mise en candidature.

5.3 Vote

La proposition que Mme Poirier agisse à titre de présidente du conseil d'établissement est adoptée à l'unanimité.

Mme Tardif propose sa candidature à titre de vice-présidente du conseil d'établissement.

Aucune autre mise en candidature.

5.5 Vote

La proposition que Mme Tardif agisse à titre de vice-présidente du conseil d'établissement est adoptée à l'unanimité.

5.6 Nomination d'un ou des secrétaires

Il est proposé par Mme Tougas que Mme Hammarrenger agisse à titre de secrétaire. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

5.7 Nomination d'un représentant de la communauté (document à signer sur place)

Aucun représentant de la communauté.

Madame Tardif rappelle de rester à l'affût de membres de la communauté de notre entourage à qui il pourrait être suggéré d'agir à ce titre sur notre C.É..

6. Dénonciation d'intérêts et pouvoirs du conseil d'établissement (documents joints)

Les membres présents complètent et signent le formulaire de dénonciation d'intérêts.

7. Règles de régie interne (document joint)

(CÉJL.23-24-353)

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Huot d'adopter les règles de régie interne.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Établissement de calendrier des rencontres (document joint)

Les membres consultent la liste des dates de rencontre soumise par Mme Tougas. En fonction des disponibilités des membres, une seule date est modifiée. La rencontre de novembre aura lieu le mercredi 22 novembre. Toutes les autres dates sont conservées le jeudi, telles que présentées, soit :

Jeudi 25 janvier

Jeudi 22 février

Jeudi 21 mars

Jeudi 25 avril

Jeudi 23 mai

Jeudi 13 juin

9. Rapport annuel 2021-2022 - à adopter (document présentée sur place)

(CÉJL.23-24-354)

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Poirier d'adopter le rapport annuel tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence (ajout)

(CÉJL.23-24-355)

Mme Tougas

présente la section du plan de lutte concernant les violences à caractère sexuel qui a dû être ajoutée au plan de lutte présenté en juin dernier.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Girard d'adopter plan de lutte contre l'intimidation et la violence avec l'ajout présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. Aide aux parents-Mesure 15024

Mme Tougas informe les membres que via la mesure 15 024, une somme de 2 873\$ est disponible pour faire venir un conférencier ou pour des capsules à diffuser pour les parents. Cette opportunité est présentée aux membres afin que tous puissent réfléchir aux sujets qu'il serait intéressant d'aborder. Quelques pistes sont proposées :

Stéphanie Paradis – Gustave et compagnie

Sonia Lupien – Stress et anxiété

Dre Nadia

Il est suggéré que les mois de novembre et février soient ciblés afin de réserver la conférence. Mme Lussier propose de combiner cette conférence à un événement de présentation d'œuvres d'élèves. À titre d'exemple, un musée silencieux pourrait être mis sur pied afin d'exposer les œuvres des élèves.

La direction fera des démarches auprès des entreprises mentionnées.

12. Encadrement des frais chargés aux parents (document joint)

Mme Tougas présente la documentation jointe.

Mme Tardif rappelle que l'an dernier, il y aurait eu un amendement au cours des séances afin d'augmenter les montants en lien avec les frais chargés aux parents, pour les documents obligatoires (126 \$) ainsi que les activités non obligatoires. La direction mettra à jour la documentation jointe.

Il est discuté par les membres que les documents seront dorénavant déposés sur l'équipe Teams Jean-Leman - Conseil d'établissement afin d'assurer un meilleur suivi.

13. Activités et sorties éducatives (document présenté sur place) (CÉJL.23-24-356)

Présentation des sorties pour le groupe 654: un vétéran, un auteur, une sortie hivernale à l'Estacade, patinage au parc Cherbourg, sortie au théâtre, vidéoconférence de l'Astrolab, sortie à la Ronde et à la crèmerie.

Présentation des sorties pour les 5^e années : mont St-Bruno, parc Cherbourg (patin et glissade), théâtre de la ville à Longueuil, parc Montcalm, la Ronde, la magie de la Chimie, auteur de bandes dessinées et jeu de katag.

Certaines sorties sont payées par l'école via l'Annexe 48 (sortie et autobus) tandis que d'autre sont des frais assumés par les parents.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Tardif d'arrouver les sorties des élèves de 5^e année et du bain linguistique.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

14. Modification au volet financier du service de garde (document joint) (CÉJL.23-24-357)

Mme Poirier informe les membres que le tarif pour le service de garde qui était à 8,95\$ par jour passe dorénavant à 9,20\$ par jour. Les frais pour le service de dîneur et le service de garde du soir ne sont pas changés.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Poirier d'adopter le tarif présenté.

15. Modification au cahier de règlement du service de garde (document présenté sur place) (CÉJL.23-24-358)

Mme Poirier présente une proposition de modification au cahier de règles de fonctionnement du service de garde. L'enjeu actuel qui est vécu est que quelques parents font des modifications fréquentes à la fréquentation de leur enfant au service garde, ce qui cause un enjeu de sécurité pour l'enfant. Pour l'enfant, il est difficile de connaître son horaire. Pour l'adulte, le risque d'erreur est accru. L'ajout proposé au cahier de règlement est « Les demandes de modification sont possibles 1 fois par mois, au maximum 4 fois dans l'année scolaire ».

Mme Huot se questionne à savoir s'il est nécessaire que « au maximum 4 fois dans l'année scolaire » soit inscrit. Puisque la réalité de certains parents en lien avec le télétravail peut être changeante et qu'une minorité de parents est visée par les modifications fréquentes, les membres du conseil, à la suite d'une discussion, suggèrent que la modification mensuelle soit suffisamment dissuasive.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Huot d'adopter l'ajout au cahier de règlements du service de garde, en retirant « au maximum 4 fois dans l'année » à la phrase initiale présentée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**16. Mot du service garde**

Mme Poirier présente les avantages d'avoir pris la décision d'engager des éducateurs en surplus. Cette solution aide au fonctionnement du service de garde, puisque le personnel en surplus est aidant pour les interventions et lors d'absences. Mme Poirier présente également la composition des groupes, c'est-à-dire que les élèves demeurent avec leur groupe-classe pour la période du dîner.

Un retour est également fait sur la première journée pédagogique du 22 septembre dernier. Les inscriptions ont dû être limitées vu la grande popularité des activités. Les activités se sont bien déroulées, autant en sortie qu'à l'école. Mme Poirier est questionnée sur l'appréciation de l'activité MontVR. Il est mentionné que cette activité fut un succès.

Mme Lussier questionne quant à la recherche de personnel. Mme Poirier et Mme Tougas présentent le fait que nous avons engagé du personnel supplémentaire afin de pallier aux absences sporadiques. Mme Poirier rappelle que les mardis sont également consacrés au développement professionnel des éducateurs et à la planification en équipe.

17. Mot des parents

Une question est soulevée à savoir si une levée de fonds est prévue. L'an dernier, environ 3000 \$ ont été amassés pour la cour d'école. Les membres mentionnent qu'il serait intéressant de voir les possibilités pour une planification de levée de fonds. Quelques idées sont proposées :

Entreprise de cartes-cadeau (10%)

Marche-o-thon

Produits naturels

Grand défi Pierre Lavoie

Jean-Courage aura lieu en juin dans le cadre des olympiades

Il est proposé qu'un petit comité se réunisse afin de déterminer une proposition finale pour la première campagne de financement à l'automne et avise la direction par courriel par la suite.

Mme Huot questionne les membres sur le service de photographie scolaire. Des enseignants mentionnent que la prise de photo était longue (reflet dans les lunettes difficile à gérer) et que la satisfaction concernant le résultat

des photos n'est pas concluant. Il reste à déterminer si d'autres fournisseurs sont disponibles pour les photographies scolaires.

Mme Huot demande à Mme Poirier s'il est possible que le traiteur puisse se poursuivre le plus tard possible dans l'année scolaire afin d'éviter les bris de service. Mme Poirier communiquera avec le service de traiteur.

Mme Poirier soulève le fait que ça fait deux années consécutives que la ville de Candiac tond le gazon au parc au même moment que la rentrée scolaire. La direction communiquera avec la Ville lorsque le calendrier scolaire pour l'année 24-25 sera disponible.

M. Carl Simard mentionne que certains parents étaient insatisfaits concernant l'horaire des rencontres de parents, puisque tous les niveaux étaient au même moment, ce qui rendait la tâche difficile aux familles avec plus d'un enfant à l'école. Mme Tougas mentionne qu'une réflexion sera menée en ce sens pour la prochaine année scolaire.

18. Mots des enseignants

M. Benoit prend la parole pour faire une mise à jour au sujet des enseignants en éducation physique, afin de présenter le personnel en éducation physique cette année.

Mme Lussier présente le mandat du comité Bienveillance en 22-23. L'objectif était de revoir le code de vie. L'intention du comité était d'uniformiser les interventions auprès des élèves. Mme Lussier présente le principe des défis mensuels et des fêtes de fin de mois afin de souligner la réussite des défis. L'idée est d'offrir une activité où la communauté (parents) est engagée. Il y a également des capsules prévues pour le service de garde. Mme Lussier rappelle que tous sont invités à proposer des idées d'activités à faible coût afin de souligner les fins de mois.

Mme Girard Landry rappelle également que des activités avec les grands-parents ont déjà eu lieu et que ce fut fort apprécié.

19. Résolutions (document présenté sur place)

Mme Tougas demande l'autorisation aux parents pour la prise de somme dans le fonds à destination spéciale pour deux réparations aux modules de jeux extérieurs.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Huot d'approuver le paiement pour les sommes liées à la facture du fournisseur Jambette via le fonds à destination spéciale.

(CÉJL.23-24-359)

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Huot d'approuver le paiement pour les sommes liées à la facture du fournisseur Goéland.

(CÉJL.23-24-360)

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

**20. Mot du
représentant au comité de parents à la commission scolaire**

Le comité de parents n'ayant pas encore eu lieu en 22-23, M. Simard n'a pas d'information à transmettre.

21. Correspondance

Aucune.

22. Autres sujets :

Aucun.

23. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Girard de lever l'assemblée à 20 h 40.

Madame Émilie Poirier, présidente

Sophie Tougas, directrice